



Description:

Module de Variation Triac 320W AOne™ Zigbee

Le variateur Inline AOne™ s'adapte entre votre interrupteur d'éclairage et le premier luminaire gradable et offre une commande économique, que ce soit individuelle ou dans un même groupe. Ce gradateur fin de phase peut contrôler 120W de charge LED et 250W de charge résistive. Le variateur s'adapte sur une découpe de 50 mm, nécessite un espace de 10 mm au plafond et ne doit être utilisé qu'avec les produits à gradation TRIAC. Il peut être contrôlé sans fil via un smartphone ou une tablette depuis n'importe où dans le monde (Hub AOne requis), en utilisant le protocole ZigBee Home Automation. (HA 1.2) Ce produit est compatible avec Google Home lorsqu'il est utilisé avec un Hub AOne.

SKU Code	Wattage
AU-A1ZB320	320

Schéma

Courbe polaire

Couleur



Feature & Benefits

- Contrôle du circuit d'éclairage depuis n'importe où dans le monde via l'Aurora AOne App ou à distance
- Rétrofit, s'installe sur le circuit électrique existant
- Jusqu'à 320W de charge de circuit par variateur
- Installation rapide et simple
- Commande multi-utilisateurs
- Le variateur en série peut être commandé individuellement ou dans un groupe
- Programmation de scénarios
- Conçu pour la gestion d'éclairage
- Fonctionne avec Google Home (AOne Hub est requis)
- Module de commande gradable triac Zigbee HA1.2
- 320W Charge maximale (@240V AC)
- Gradation triac. Plage de gradation 5-100 %
- L'application est contrôlable à distance par des appareils portatifs
- Gradation monochrome début/fin de phase
- Protection 100 contre les surchauffes
- Compatible avec la plupart des appareils à gradation du marché
- Garantie 2 ans

Product Specs:

Tension	220~240V AC	Dimensions	117.5 x49 x29mm
Gradation	Oui	Protection IP	IP20

Certifications:



Garantie:

Ce produit est garanti pendant 3 ans. Des garanties autres s'appliquent à certains produits comme indiqué dans la description ci-dessus. La garantie est valable à compter de la date de livraison et couvre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication du produit, déclaré dans un délai d'1 mois la survenance du défaut. Elle prévoit le remplacement du produit à titre gratuit, sous réserve de l'installation correcte du produit original et du retour ultérieur de l'unité défectueuse. Elle ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation, installation, manipulation, si l'étiquette Q.C (quality certification) est détériorée ou en cas d'utilisation ou d'installation impropre à l'application prévue du produit. Aurora n'accepte pas la responsabilité des coûts d'installation associés au remplacement de ce produit et se réserve le droit de modifier ses conditions de garantie sans préavis. Retrouvez l'intégralité de nos CGV sur auroralighting.com/garantie